

+

Membres en exercice	11
Présents	8
Représentés	0
Votants	8
Exprimés	0
Pour	0
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL
Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal
du 17 octobre 2025

Délibération n° 67/2025

portant sur la fixation de conditions de gratification
pour services rendus

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 17 octobre 2025 à 14h30, selon convocation en date du 10 octobre 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Maire, Marie LINET étant secrétaire de séance.

Présents : Dominique BERTRAND – Sylvain CASSORE - Rachel HAAG – Pierre HACHIN – Edith LEGER - Marie LINET – Renée PIRONNET- Jérôme SUET.

Absentes excusées : Léa BLANC-BRIAND - Carole RELAND.

Absent : Pierre MANDON

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que des personnes volontaires apportent une aide régulière qui permet le bon fonctionnement de certains services et que la collectivité reçoit des jeunes effectuant des stages de plusieurs semaines. Il souhaiterait que ces personnes puissent bénéficier de gratification supérieure que celle possible actuellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- S'abstient de tout vote,
- Demande l'ajournement de ce sujet,
- Demande que la commission citoyenneté se réunisse pour définir plus exactement les conditions de gratification pour services rendus.

Marie LINET,
Secrétaire de séance

Fait à MARVAL, le 20 octobre 2025
Pierre HACHIN
Maire

